AU FIL DE LA SEMAINE

ENVIRONNEMENT L'association était présent à la Foire de Châlons sur la Ferme marnaise pour présenter ses projets.

Symbiose explique sa dynamique

ettre en place un programme d'action en faveur de la biodiversité en Champagne-Ardenne. Tel est l'objectif de l'association Symbiose présidée par Hervé Lapie. « Nous avons toute une palette de projets en cours », explique l'agriculteur de La Cheppe et élu de la FDSEA de la Marne. La naissance de Symbiose correspond à la volonté des acteurs du territoire d'anticiper les demandes du Grenelle de l'Environnement concernant la biodiversité et la mise en place de trames verte et bleue et notamment de mettre en œuvre par une démarche concertée des pratiques et aménagements favorables à la biodiversité. L'espace vise comprend une quarantaine de communes à l'est de Reims. Accueillie sur la Ferme marnaise lors de la Foire de Châlons, l'association a pu communiquer sur ces actions et projets auprès du

Mobiliser l'ensemble de la société

Pour Hervé Lapie, « face aux enjeux de la biodiversité, l'une des clefs de la réussite est la mobilisation de l'ensemble de la société, c'est dans cet esprit que nous avons construit l'association Symbiose. L'acquisition de connaissances, de références scientifiques et agronomiques, la promotion d'aménagements devront permettre d'accompagner des projets cohérents, efficaces et concertés en assurant la compatibilité avec une production agricole rentable et de qualité. Symbiosedevra être un trait d'union entre la profession agricole, le monde rural et citadin. Agissons ensemble ».

Ces actions se déclinent sur le terrain et il est possible de le mesurer avec un peu d'observation. Ainsi, des bandes de luzerne fleuries pour les abeilles ont vu



De gauche à droite : Alexis Leherle (conseiller Adasea), Emmanuel Maillart (directeur de la Fédération des chasseurs de la Marne), Hervé Lapie (président de Symbiose), Catherine Pierlot (conseillère environnement FDSEA51).

de la coupe, une bande n'est pas récoltée. Cette surface laissée à la nature va perdre d'accueillir tout un tas de bestioles utiles à la biodiversité: papillons, abeilles, oiseaux... C'est également une source d'alimentation pour cette faune. On remarquera aussi l'arrivée des bouchons, fruit d'un travail conduit par la Fédération des chasseurs de la Marne. Ce sont de petits bosquets constitués de six essences arbustives. Ils s'intègrent facilement à une parcelle, sans perturber l'activité agricole

et servent d'abris à la petite fau-

ne sauvage. Et n'oublions pas le

grand retour des haies dans la

plaine. Elles représentent une

structure riche en disponibilité

alimentaire variée et constituent

un abri permettant la reproduc-

tion, le repos et le refuge.

le jour en collaboration avec les

Ça s'active usines de déshydratation. Lors près de chez vous! Les Ets MARTEL Un nouveau bâtiment à Montmirail

Les 23, 24 et 25 août derniers, les Ets Martel ont inauguré leur nouveau bâtiment de Montmirail dans la Marne. Concessionnaire Fendt depuis plus de 25 ans, ce nouveau bâtiment situé à quelques encablures de l'ancienne base

Établissement Martel va permettre d'apporter aux agriculteurs de la zone un service d'une qualité irréprochable. Les Ets Martel couvrent à présent le sud-ouest de la Marne, l'Aube et le sud de l'Aisne, à partir de quatre sites.

Réinventer l'accueil client

Installés depuis le 25 juin dernier dans leurs nouveaux locaux, les dix membres de l'équipe Martel rattachés à cette base ont pu apprécier la fonctionnalité du bâtiment qui permettra d'apporter aux clients une qualité de service exceptionnelle. D'une surface de 1 800 m², ce nouveau bâtiment offre aux clients un libre-service de 350 m² comprenant un très large choix de références, ainsi qu'un atelier de 800 m² où chaque mécanicien bénéficie de son propre espace de travail. Les clients pourront aussi apprécier l'expertise et les conseils des dix personnes rattachées à la base de Montmirail. Chacun expert dans leurs domaines d'activités. Des six mécaniciens au magasiner en passant par les deux commerciaux sans oublier la personne en charge de l'administratif, les clients pourront compter sur une équipe motivée et disponible. La certification Fendt Plus obtenue depuis de nombreuses années attestant de cette qualité de service.

Un maillage secteur stratégique

Avec leur nouveau bâtiment de Montmirail, leurs bases de Plancy l'Abbaye et de Charmont sur Barbuise ainsi que leur siège social de Connantre, les Ets Martel bénéficient d'implantations idéalement situées au cœur de leur secteur pour apporter un service et des relations de proximités aux clients jouxtant leurs points de ventes.



Biocarburants : vers un durcissement des normes européennes

Une proposition visant à limiter l'utilisation de biocarburants d'origine végétale a été mise en circulation le 10 septembre au sein des services de la Commission européenne en vue de son adoption par les commissaires puis de sa présentation au Conseil de l'UE. Selon le projet de texte, ces biocarburants sont moins intéressants qu'estimés au départ pour lutter contre le réchauffement climatique - du fait du changement indirect d'affectation des terres (ILUC) qu'ils entraînent - et concurrencent de façon préoccupante la production alimentaire. Donc, après 2020, les biocarburants « ne devraient être subventionnés que s'ils aboutissent à d'importantes économies de gaz à effet de serre (...) et ne sont pas produits à partir de cultures utilisées pour l'alimentation humaine et animale ». Il semblerait que la Commission s'oriente vers une augmentation du seuil de réduction requis des gaz à effet de serre (GES) pour les installations dont la production a démarré le 1er juillet 2012. L'option retenue serait le chiffre de 60%. Le projet prévoit aussi de limiter d'ici 2020 l'utilisation de biocarburants issus de cultures telles que le colza et le blé à 5% de la consommation finale d'énergie du secteur des transports. À l'inverse, une place plus importante serait faite aux biocarburants issus des algues et des déchets ménagers.

Enfin, la fauche raisonnée des chemins complète les actions les plus évidentes à mettre en œuvre par Symbiose. La gestion extensive des bords de chemin permet de favoriser le maintien d'espèces utiles à l'agriculture (microfaune du sol, insectes auxiliaires, pollinisateurs, petit gibier...). Il est conseillé de faucher tardivement et de privilégier une hauteur de coupe d'au moins 15 cm et de faucher à vitesse réduite. Le défi est de faire de Symbiose

une plate-forme de référence sur la biodiversité à l'échelle nationale.

Richard Cremonini

Contact:

Association Symbiose, Maison des agriculteurs, 2, rue Léon-Patoux 51664 Reims Cedex 2. Tél. 03 26 04 75 09 Mail: contact@symbiose-biodiversite, com

Communiqué